

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

12

Jun 2012



Chers Néracais,

J'ai le plaisir de vous adresser la nouvelle formule de « L'essentiel », bulletin de la ville de Nérac.

Ce bulletin est désormais plus synthétique et paraîtra

quatre fois dans l'année au lieu de deux fois pour la précédente version afin de vous tenir informés au plus près de l'action de la municipalité.

Au mois de mars comme tous les ans, les élus ont voté le budget de la ville, dans un contexte plus difficile que jamais. Vous trouverez dans les pages suivantes les points clé de ce budget 2012 qui traduit dans les faits notre ligne d'action depuis 2008 : améliorer la vie quotidienne des Néracais et assurer l'avenir de Nérac.

L'été arrive et sera comme tous les ans riche de moments de convivialité durant lesquels nous ne manquerons pas de nous retrouver.

Je vous renouvelle ma disponibilité pour vous rencontrer, chaque matin à la mairie sur simple rendez-vous.

Bonne lecture !

∴ Nicolas Lacombe ∴
Maire de Nérac
Conseiller Général

PISCINE COUVERTE

BIENTÔT La fin des TRAVAUX !

Les travaux de la piscine couverte se déroulent aussi bien que possible, dans le respect des délais et de l'enveloppe financière initialement prévue (4 613 928 € de dépenses totales pour 1 895 950 € de subventions). 16 entreprises, la plupart locales, se succèdent sous le contrôle de l'architecte du cabinet Po & Po.

Achevés à la fin de l'été, les travaux seront suivis de tous les essais techniques pour une ouverture de l'équipement

prévue en janvier 2013.

La chef de bassin a été recrutée et entrera en fonction début juillet afin de préparer l'ouverture de la piscine (tarifs, horaires, activités, gestion du personnel, achat du matériel, etc).

En même temps que les travaux de la piscine ont lieu ceux de la zone de santé du Pin. Un parking de 120 places, avec accès direct au complexe sportif facilitera le stationnement à proximité et en toute sécurité.



MAIRIE

Services administratifs :

- Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 - le samedi de 8h30 à 12h

Standard : 05 53 97 63 53

Cabinet du maire : 05 53 97 63 50

État Civil : 05 53 97 63 65

Service de l'Eau : 05 53 97 63 63

Affaires Scolaires : 05 53 97 63 64

Service technique : 05 53 97 63 61

Service culturel : 05 53 97 40 50

2012 UN BUDGET RESPONSABLE ET AMBITIEUX



Réduire les dépenses, contenir la dette, constituer une épargne, compenser la baisse des recettes provenant de l'Etat tout en continuant d'investir et de remplir nos objectifs de mandat : exercice difficile ! Mais le budget 2012 voté il y a quelques semaines y parvient en s'appuyant sur quatre piliers forts qui marquent notre gestion :

- 1 la stabilité fiscale pour la 5^{ème} année consécutive
- 2 le soutien à l'investissement, avec un budget ville qui s'équilibre sur cette section à 4 501 745 €
- 3 la baisse des dépenses de fonctionnement pour la deuxième année consécutive, ce qui n'est jamais arrivé à Nérac, avec un budget qui s'équilibre à 7 305 660 € contre 7 408 032 € en 2011
- 4 la maîtrise de la dette, en ne réalisant, comme en 2010, aucun emprunt, ce qui nous permettra de désendetter notre commune cette année de 470 000 €

Les chiffres

Budget primitif 2012

Budget principal : 11 807 405 €
(4 501 745 € en investissement,
7 305 660 € en fonctionnement)

Dette au 1er janvier 2012

Encours de la dette : 7 712 817 €
Frais financiers : 364 157 €



Exemple de travaux en régie : la peinture de l'horloge

Les ambitions du budget 2012

- ▶ Maintien des investissements en régie municipale à hauteur de 150 000 €
- ▶ Régulation sur le mandat de la situation très inquiétante de l'équilibre du budget de l'assainissement
- ▶ Poursuite de la réorganisation des services afin d'optimiser encore le fonctionnement de la collectivité
- ▶ Elaboration d'un projet de territoire cohérent compte tenu des moyens de la collectivité et des besoins de la population qui pourront émerger grâce à divers outils participatifs (Agenda 21, réunions de quartiers, PLU, Secteur Sauvegardé)
- ▶ Soutien aux associations et au tissu économique
- ▶ Maintien d'une vie locale dense et riche de ses traditions
- ▶ Maintien d'une politique culturelle de qualité dédiée au plus grand nombre.



Une ville qui modernise ses équipements

Quelques dépenses 2012

- ▶ 140 000 € : balayeuse
- ▶ 3 482 800 € : salaire (avec charges) des employés municipaux
- ▶ 341 000 € : consommation de gaz, électricité et carburants
- ▶ 26 600 € : achat de livres et disques pour la médiathèque
- ▶ 86 500 € : marché de nettoyage des locaux sportifs
- ▶ 216 000 € : versement au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- ▶ 169 760 € : subventions versées aux 120 associations.

PETIT LEXIQUE BUDGÉTAIRE

Budget primitif : voté par le conseil municipal, il fixe les recettes et les dépenses prévues pour l'année

Equilibre budgétaire : la loi exige que le budget des communes soit équilibré. Donc, à la différence de l'Etat, le montant des dépenses est strictement égal à celui des recettes.

Dépenses d'investissement : concernent les travaux d'équipement, les gros travaux d'entretien du patrimoine, les acquisitions mobilières et immobilières, le remboursement du capital de l'emprunt.

Recettes d'investissement : proviennent des dotations de l'Etat, des subventions diverses, des emprunts.

Dépenses de fonctionnement : sont liées au fonctionnement courant de la collectivité : rémunérations du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, subventions aux associations, intérêts des emprunts

Recettes de fonctionnement : proviennent de la fiscalité, des revenus des services municipaux utilisés par les administrés, des dotations de compensations fiscales de l'Etat.

Eau et Assainissement :

UNE GESTION DURABLE POUR PROTÉGER

La santé des Néracais... ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Suppression des branchements plomb

Un vaste programme de suppression des branchements plomb a été entrepris et se déroulera sur trois tranches en 2012 et 2013 afin de mettre notre réseau en conformité avec les normes européennes qui définissent un abaissement de la teneur maximale en plomb dans l'eau du robinet.

Beaucoup de ces branchements plomb datent de...1910, année de l'arrivée de l'eau de la source de Guillery à Nérac !

Le montant des travaux s'élève à 816 000 € TTC pour les trois tranches.

En quoi consistent ces travaux ?

- ▶ suppression des branchements en plomb jusqu'à l'intérieur de chez l'abonné,
- ▶ pose d'un nouveau branchement en PE avec pose du compteur sous le trottoir dans une niche plastique avec un tampon en fonte (secteur sauvegardé) ou en façade.
- ▶ renouvellement du réseau en fonte
- ▶ 365 branchements sur 4265 m de réseau à poser.

Les travaux se décomposent comme suit :

- ▶ une première tranche au premier semestre 2012 pour 1825 m de réseau et 141 branchements (315 000 € TTC) pour le Boulevard Pierre de Coubertin, la rue des Champs, les Allées d'Albret
- ▶ une deuxième tranche au second semestre 2012 pour 1160 m de réseau et 96 branchements (257 000 € TTC) pour la rue Fontindelle, la rue des Portanets, le boulevard Jean Darlan, l'avenue du 19 Mars et le Boulevard Alfred Parent.
- ▶ une troisième tranche en 2013 pour 1280 m de réseau et 128 branchements (244 000 € TTC) pour les Allées du Centre, la rue Gambetta (une partie), le cours Victor Hugo, la rue Pusoque, la rue François Baudy, l'avenue des Martyrs de la Résistance et la rue de Bordeaux.

Certains branchements gaz seront renouvelés à l'occasion de ces travaux.

Assainissement

Après la station d'épuration de Bréchan (et l'effacement des réseaux) en 2010, après la reprise en régie municipale de la station d'épuration de la ville en 2011, nous continuons en 2012 à assainir de façon qualitative notre commune avec le hameau de Tauziette. Comme à Bréchan, nous profitons des travaux d'assainissement pour enfouir les réseaux électriques et téléphoniques et pour renouveler l'éclairage public, qui devient plus efficace et plus économe en électricité.

Voici le détail des travaux :

- ▶ Pose d'un réseau d'assainissement des eaux usées en PVC 200mm sur 761 m comprenant 26 branchements et un poste de relevage (177 000 € TTC)
- ▶ Réalisation d'une unité de traitement par filtres plantée de roseaux 60 équivalents habitants (63 000 € TTC)
- ▶ Travaux d'effacement du réseau électrique, téléphone et éclairage public (pose de 17 mats et lanternes de style) par le SDEE 47 (participation de la Commune 51 600 € TTC)



ce qu'on sort ... et ce qu'on pose

Saveurs et

GUINGUETTE 2012



▶ 03/07/12

SOIRÉE Salsa
Locoson

▶ 10/07/12

SOIRÉE Folk/ROCK/BLUES
The Rusty Ravens

▶ 17/07/12

SOIRÉE JAZZ
Trad Marc Jazz Band

▶ 24/07/12

SOIRÉE BRÉSIL / ROCK 70's
Mrs Good Mastebenje

▶ 31/07/12

SOIRÉE FUNK / AFRO BEAT
Duke

▶ 07/08/12

SOIRÉE fanfare/REGGAE
Crazy Hot Fissure Band Curcuma

▶ 04/08/12

SOIRÉE ROCK FRANÇAIS
Histoires d'A
Les déménageurs Gascons

▶ 21/08/12

SOIRÉE Bal populaire
Orchestres Jean-Michel Sentuc

▶ 28/08/12

SOIRÉE de CLÔTURE
Calle Marcel

GARENNE PARTIE



Vous avez été nombreux à participer à la Garenne Partie les 12, 13 et 14 avril 2012. Cette nouvelle manifestation néracaise, éco-responsable et solidaire, fut placée sous les signes de la bonne humeur et du plaisir de partager trois jours d'animations... Un grand merci à

tous les participants et au public qui a répondu présent. Vous retrouverez la 2^{ème} édition les 12, 13 et 14 avril 2013 !

La GARENNE PARTIE, ce fut :

- ▶ la valorisation d'actions exemplaires de la ville en liant écologie et patrimoine (création du blason de la ville en objets recyclés), la sensibilisation au non-usage de pesticides (fresque d'herbes folles à l'école Jean Rostand), le sens du partage entre une classe de Saint – Christophe et Orpéa, l'offre de gâteaux par l'AMAP de Moncrabeau lors du goûter de clôture, l'attribution à des associations locales de postes informatiques réformés et réparés pour l'occasion,
- ▶ un raid dynamisé par l'implication des jeunes lycéens du lycée George Sand et qui pourrait devenir leur projet de classe annuel,
- ▶ la mise en valeur de dynamiques artistiques et artisanales locales, la présence des professionnels du bâtiment



Et en quelques chiffres :

- ▶ 40 chapeaux créés par Véro, 1 blason récup créé au château, 1 fresque collective proposée par Artefact, des ateliers de brico-récup', soit la valorisation de 10 m³ de matériaux réutilisés
- ▶ 1092 entrées aux spectacles et un peu plus de 3000 participants à l'ensemble des animations
- ▶ 23 bénévoles
- ▶ 53 animations destinées au public scolaire néracais
- ▶ 80 traversées du pont de singe qui reliait le parc de la Garenne aux Bains du Roy
- ▶ 0 gaspillage de denrées alimentaires : reprise des produits non-entamés par le fournisseur et don des denrées restantes aux oeuvres sociales néracaises
- ▶ 4 équipes artistiques hébergées dans des familles néracaises
- ▶ 3 517 896 sourires ...

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

BILLET de La Majorité

Voirie urbaine à Nérac : quelle stratégie ?

L'épisode neigeux du mois de février suivi de la longue période de pluies du mois d'avril a abimé la voirie notamment urbaine. Face à cette situation, quelle stratégie adopter ?

Plusieurs projets en cours nécessitent de ne pas se lancer dans des travaux hasardeux maintenant : la partie urbaine de l'étude du Secteur Sauvegardé nous donnera en fin d'année des indications en termes d'aménagements publics et d'urbanisme ; les campagnes de suppression des branchements plomb (voir page 3) nécessiteront des ouvertures de chaussées pour effectuer le travail dans un certain nombre de rues. Par contre, à partir de 2013 et surtout 2014 il sera possible de lancer un plan de rénovation des voiries sur plusieurs années.

Dès la fin 2012, l'étude pour la rénovation du Boulevard Pierre de Coubertin, qui est un des plus fréquentés en raison du nombre d'équipements publics que l'on y trouve (EHPAD, cité scolaire, complexe sportif, caserne des pompiers, future zone de santé...) sera lancée pour une concertation en 2013 avec les riverains et les usagers suivie de deux tranches de travaux en 2014 et 2015.

En attendant ces travaux urbains importants, le service voirie de la Communauté de communes du Val d'Albret assure l'entretien et les réparations urgentes de chaussées.

Les élus de la majorité

BILLET de L'opposition

Aménagements routiers sur la D656 entre Nérac et Calignac : Une grave erreur pour les usagers et les riverains !

Extrait de la lettre, adressée au Maire de Nérac par le groupe d'élus d'opposition. Cette lettre est restée à ce jour sans réponse.

« Jusqu'à ce jour et depuis de nombreuses années, pour la partie située entre Male et Calignac, le flux des poids lourds est dévié sur la D656. La D656N est donc réservée exclusivement aux véhicules légers. Suite à la réunion houleuse, tenue avec les riverains, dont vous nous avez fait part, Monsieur le Maire, nous avons appris comme la plupart des Néracais, que la circulation des poids lourds et des véhicules légers se fera désormais exclusivement sur la D656.

Ce choix ne nous paraît pas en cohérence avec les aménagements routiers déjà réalisés sur le tronçon Roquefort - Calignac, où la circulation des poids lourds a été interdite sur la D7.

Nous considérons qu'en prenant la décision de faire circuler sur la même voie, VL et VPL, il s'agit d'un recul en matière de circulation et de sécurité, et non d'une amélioration de la situation actuelle. La perspective, certaine dans les années à venir, d'un accroissement de la circulation sur cet axe routier Nérac – Agen par la création, des zones d'activités de Ste Colombe en Brulhois (212 Ha), de Mâle (40 Ha), la sortie autoroutière d'Agen Ouest et l'implantation de la gare LGV en rive gauche de la Garonne, plaide au contraire pour le maintien de la séparation de la circulation des poids lourds et des véhicules légers sur deux voies différentes.

En conclusion, nous pensons qu'il est essentiel de maintenir entre Male et Calignac la séparation des flux des véhicules légers sur la D656 et des véhicules poids lourds sur la D656 N tel qu'elle existe actuellement.

Il s'agit d'une priorité en faveur de la sécurité des usagers et des riverains, sur un axe routier principal, fréquenté quotidiennement par les Néracais et les Agenais. »

Nous regrettons vivement que ce projet dont les travaux vont démarrer dans quelques semaines n'ai fait l'objet ni de concertation avec la population, ni d'informations précises sur la décision prise concernant la circulation des poids lourds sur la D7.

Les élus de l'opposition